

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 1 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Chlorure de nickel hexahydraté

Code produit : NC9750

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

États-Unis

ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité aiguë (orale), catégorie 3

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 3

Irritation de la peau, catégorie 2

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2

Cancérogénicité, catégorie 1A

Toxicité reproductrice, catégorie 1B

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H301 Toxique en cas d'ingestion

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 2 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

H331 Toxique si inhalé
H315 Provoque une irritation cutanée
H317 Peut causer une réaction cutanée allergique
H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation
H341 Susceptible de causer des anomalies génétiques
H350 Risque de causer le cancer
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets longue durée

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas avoir l'autorisation de sortir hors de la zone de travail.
P285 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.
P201 Demander des instructions spéciales avant l'utilisation
P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises
P273 Éviter de libérer dans l'environnement
P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
P301+P330+P312 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P304+P340+P311 En cas d'inhalation : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau
P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin
P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
P391 Recueillir le produit répandu
P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7791-20-0	Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	>95
Numéro CAS : 7718-54-9	Nickel(II) chloride	<5

Informations supplémentaires : Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 3 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Laver la zone avec du savon et à l'eau

Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 4 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols
Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.
Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée pour le(s) ingrédient(s).

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 5 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Solide verte
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	4 - 6 (5% aq. sol.)
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	973°C
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	1 mmHg at 615.6°C
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	3.55 g/cm ³
Solubilités :	Soluble dans l'eau :
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	> 140°C
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

Molecular weight	237.72 g/mol
------------------	--------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 6 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Conditions à éviter :

Incompatible products, dust generation.

Matériaux incompatibles :

Strong acids, peroxides, metals.

Produits de décomposition dangereux :

Hydrogen chloride gas and Chlorine. Burning produces obnoxious toxic fumes.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Toxique en cas d'ingestion Toxique si inhalé

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	orale	LD50 - Rat - 681 mg/kg
	inhalation	Toxique si inhalé.
Nickel(II) chloride	orale	LD50 - Rat - 681 mg/kg
	inhalation	Toxique si inhalé.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque une irritation cutanée

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	Provoque une irritation de la peau.
Nickel(II) chloride	Provoque une irritation de la peau.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Peut causer une réaction cutanée allergique Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	Peut causer une réaction allergique de la peau.
	Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.
Nickel(II) chloride	Peut causer une réaction allergique de la peau.
	Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.

Cancérogénicité

Évaluation : Risque de causer le cancer

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 7 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)		Peut provoquer le cancer par voie d'inhalation.
Nickel(II) chloride		Peut provoquer le cancer par voie d'inhalation.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Susceptible de causer des anomalies génétiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.
Nickel(II) chloride	Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	Peut causer des dommages à un enfant en gestation.
Nickel(II) chloride	May damage the unborn child. Suspected of damaging fertility.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	Dommages aux organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.
Nickel(II) chloride	Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 8 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Très toxique pour les organismes aquatiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	LC50 - Fish - 96 H - 3.1 mg/l
	LC50 - Crustaceans - 48 H - 0.013 mg/l - 160 mg/l
	EC50 - Crustaceans - 48 H - 7.59 mg/l
	EC - Algae - 96 H - 17 mg/l

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistence et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN3288
Nom d'expédition approprié UN	Toxic Solid, Inorganic (Nickel (II) Chloride Hexahydrate) N.O.S,
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 9 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)
--	----------

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN3288
Nom d'expédition approprié UN	Toxic Solid, Inorganic (Nickel (II) Chloride Hexahydrate) N.O.S,
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN3288
Nom d'expédition approprié UN	Toxic Solid, Inorganic (Nickel (II) Chloride Hexahydrate) N.O.S,
Classe(s) de danger UN pour le transport	6,1 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

7791-20-0	Nickel(II) chloride hexahydrate (1:2:6)	non répertorié
7718-54-9	Nickel(II) chloride	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Page 10 sur 10

Chlorure de nickel hexahydraté

aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-0-0

HMIS : 3-0-0-X

Date de préparation initiale : 01.15.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit